



Comment suivre la fabrication de son permis de conduire ?

Vérfié le 14 octobre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vous pouvez suivre l'état d'avancement de la fabrication de votre permis de conduire depuis votre compte , dans le tableau de bord des demandes en cours.

Suivez votre demande de permis de conduire

Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

Accessible avec *FranceConnect* (<https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R48788>) ou avec vos identifiants ANTS. Si vous n'en avez pas, il vous est proposé de créer un compte.

Accéder au
service en ligne ↗
(<https://ants.gouv.fr/monespace/accueil>)

Vous êtes également informé par mail à chaque étape importante (et par SMS si vous avez renseigné votre numéro de téléphone mobile lors de la demande du permis).

Services en ligne et formulaires

- Suivez votre demande de permis de conduire (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R36427>)
Téléservice